



## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge



## Péposé / Reçu le

0 6 JAN. 2021

au greffe du tribunateun entreprise francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0650 985 212

Nom

(en entier): International Coalition Against Electronic Torture and

**Robotisation of Living Beings** 

(en abrégé): ICATOR

Forme légale : ASBL

Adresse complète du siège : Boulevard Louis Schmidt 45 9B, 1040 Etterbeek

Objet de l'acte: Transfert du siège social

Procès -verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 22/12/2020

Ce 22/12/2020 s'est réunie l'Assemblée générale extraordinaire de l'ASBL International Coalition Against Electronic Torture and Robotisation of Living Beings.

L'assemblée générale extraordinaire, à l'unanimité, décide de transférer le siège social situé Boulevard Louis Schmidt 45 9B à 1040 Etterbeek à l'adresse suivante Avenue Paul Hymans 120, 1200 Woluwe-Saint-Lambert à dater du 15/05/2020.

L'assemblée générale donne procuration à David Bultreys, expert-comptable ITAA 30160431, numéro d'entreprise 0841.872.106 dont le siège social est situé Rue du Village 30, 7850 Enghien, afin d'accomptir les actes nécessaires à la publication dans les Annexes du Moniteur Belge de la présente décision, en ce compris procéder à la signature des formulaires de publication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Mélanie VRITSCHAN Présidente

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).